

23 MARS 2026



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 22 Mars à 09 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Francine MENARD, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18 mars 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18 mars 2026.

Présents :

Mesdames : Caroline BROC, Patricia CHABIN, Clémence DESSAUNY, Francine MENARD, Julie VANDENBUSSCHE, Laurence VARD

Messieurs : Alain ASMANE, David CHANDAT, Yves FOURMENTRAUX, Michel MOULINNEUF, Benoit SALMON

Absents :

A été nommé secrétaire : Madame Clémence DESSAUNY

2026_21 SIVOM Loire et Canal : Election des délégués

Madame la maire informe le conseil municipal du nombre de délégués à élire pour représenter la commune d'Argenvières dans ce syndicat :

- 1 délégué titulaire
- 1 délégué suppléant

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de procéder à l'élection des délégués à main levée.

Après vote à l'unanimité du conseil municipal, sont élus :

- délégué titulaire : Yves FOURMENTRAUX
- délégué suppléant : David CHANDAT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22 mars 2026
La Maire
Francine MENARD



La Secrétaire de séance
Clémence DESSAUNY

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 23/03/2026

Transmis au contrôle de légalité le : 23/03/2026